

# Code de conduite des fournisseurs de Novelis



## Introduction

Novelis est le plus grand producteur d'aluminium laminé et le leader mondial du recyclage d'aluminium. En proposant un matériau qui a de nombreux avantages, en promouvant l'innovation et en re-crédant un futur durable, nous transformons notre aluminium en un produit unique. Dans le cadre de notre approche du développement durable à long terme, nous nous efforçons d'être responsables dans tous les aspects de nos activités. Nos employés, nos produits, nos interactions avec nos communautés et notre chaîne d'approvisionnement sont le reflet de nos valeurs.

Notre réputation dépend de l'honnêteté et de l'intégrité de chaque employé de Novelis ainsi que d'une conduite similaire de la part nos partenaires au sein de la chaîne d'approvisionnement. Ce Code de conduite des fournisseurs de Novelis (ce « Code ») décrit les attentes de Novelis quant à la façon dont ses fournisseurs mèneront leurs activités en terme d'éthique et de responsabilité. Tout fournisseur de Novelis doit accepter les termes de ce Code et le respecter dans toutes ses opérations commerciales.

Le Code de conduite des fournisseurs présente de multiples avantages, non seulement pour notre entreprise, mais également pour nos fournisseurs. Cela devrait aider toutes les entreprises de la chaîne d'approvisionnement à atteindre un niveau commun en matière de gouvernance, de gestion et de transparence. S'il est mis en œuvre efficacement, vous serez en mesure de :

- Mieux comprendre et gérer les risques environnementaux, économiques et sociaux de votre entreprise ;
- Démontrer aux consommateurs et autres parties prenantes un comportement éthique et une bonne gouvernance ;
- Protéger la réputation et la valeur de la marque de votre entreprise ;
- Réaliser des économies dans l'ensemble de votre chaîne d'approvisionnement et dans vos activités afin de réduire les coûts d'énergie, des intrants et du transport, améliorer les pratiques en matière de santé et de sécurité et accroître la productivité du travail ;
- Créer des produits et des services plus durables pour répondre aux besoins croissants de vos clients et de vos partenaires commerciaux et rester compétitif sur un marché en évolution.

Merci,



**Roxana Molina**

Vice-présidente senior et responsable des achats

# Novelis

# Approche du développement durable

Avec des activités et des clients dans le monde entier, Novelis a une envergure véritablement internationale qui nécessite une approche globale. Avec un portefeuille diversifié d'industries dans lesquelles nos produits sont utilisés, du transport à l'emballage en passant par l'architecture et l'électronique, la prise de décisions responsables est notre devoir et notre priorité. Nous travaillons avec nos clients pour créer des produits utiles à la société tout au long de leur cycle de vie, avec une faible empreinte carbone et une garantie de recyclabilité en fin de vie. Nous nous efforçons de gérer nos systèmes de fabrication de manière durable, en améliorant continuellement nos performances environnementales, sociales et économiques.



**Novelis** est signataire du Pacte mondial des Nations Unies. Grâce à cette initiative, Novelis s'engage à respecter les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies qui traitent des droits de l'homme, des normes du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Les principes du Pacte mondial sont présentés ci-dessous et constituent un élément essentiel du Code de conduite des fournisseurs de Novelis. Pour plus d'informations sur le Pacte mondial des Nations Unies, consultez le site [www.unglobalcompact.org/](http://www.unglobalcompact.org/)

## Les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies

### Droits de l'homme

- Principe 1** Les entreprises doivent promouvoir et respecter la protection des droits de l'homme au niveau international ; et
- Principe 2** Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.

### Travail

- Principe 3** Les entreprises doivent respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective ;
- Principe 4** Élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire ;
- Principe 5** Abolition effective du travail des enfants ; et
- Principe 6** Élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

### Environnement

- Principe 7** Les entreprises doivent appliquer le principe de précaution face aux défis environnementaux ;
- Principe 8** Entreprendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale ; et
- Principe 9** Encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

### Lutte contre la corruption

- Principe 10** Les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion et les pots-de-vin.

## Conformité légale

Novelis s'engage à faire en sorte que nos opérations mondiales soient conformes aux réglementations gouvernementales et aux exigences légales dans chaque pays dans lequel nous opérons et que nous fournissons. Tout comme nous, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils adoptent et respectent ces standards. Par conséquent, tous les fournisseurs sont tenus de respecter ces normes et tout comportement qui s'en écarte ne sera pas toléré.

### **Les fournisseurs de Novelis doivent :**

- Se conformer aux lois et règlements des pays dans lesquels ils opèrent ;
- Ne tolérer aucune forme de corruption, y compris l'extorsion et les pots-de-vin, ainsi que tout paiement ou avantage pouvant influencer les représentants du gouvernement, d'autres organismes de réglementation ou violer la loi.

## Droit du travail et droits de l'homme

Novelis veut s'assurer que ses opérations respectent et promeuvent les droits humains fondamentaux et attend que ses fournisseurs fassent de même.

### **Les fournisseurs de Novelis doivent :**

- Promouvoir l'égalité des chances et de traitement de leurs employés, sans distinction de race, de nationalité, d'origine sociale, d'handicap, d'orientation ou d'identité sexuelle, de convictions politiques ou religieuses, de genre, d'âge, de grossesse, d'ascendance, d'état de santé, d'état civil, ou de génétique ;
- Respecter la dignité personnelle, la vie privée et les droits de chaque individu ;
- Ne pas forcer une personne à travailler contre sa volonté ; refuser de tolérer tout traitement inacceptable des employés, tel que la cruauté mentale, le harcèlement sexuel ou personnel ou la discrimination illégale ;
- Interdire les comportements, y compris les gestes, le langage ou les contacts physiques d'ordre sexuel, coercitif, menaçant, abusif ou exploitant ;
- Assurer une rémunération équitable et garantir le salaire minimum légal national applicable ;
- Se conformer au nombre maximum d'heures de travail prévu par les lois applicables ;
- Reconnaître, dans les limites prévues par la loi, le droit à la liberté d'association des employés et ne pas discriminer en faveur ou contre les membres d'organisations d'employés ou de syndicats.

## Abolition du travail des enfants

Novelis n'emploie pas de travailleurs plus jeunes que l'âge légal d'emploi dans tout pays ou juridiction locale où elle opère. S'il n'y a pas d'âge légal d'emploi, Novelis s'abstient d'employer des travailleurs de moins de 16 ans. Novelis s'attend à ce que ses fournisseurs respectent ces limitations conformément à l'interdiction du travail des enfants.

### **Les fournisseurs de Novelis doivent :**

- N'employer aucun travailleur âgé de moins de 16 ans, à l'exception des stagiaires ou des apprentis dirigés sous supervision étroite qui n'effectueront aucun travail susceptible de compromettre leur santé, leur sécurité ou leur moralité.

## Santé et sécurité

La santé et la sécurité de nos employés sont une priorité dans nos activités quotidiennes, que ce soit dans nos bureaux ou nos usines. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils en fassent également une priorité pour leurs propres employés et leur chaîne d'approvisionnement.

### **Les fournisseurs de Novelis doivent :**

- Mettre en avant la santé et la sécurité de leurs employés ;
- Contrôler les dangers et prendre des mesures de précaution contre les accidents et les maladies professionnelles ;
- Offrir de la formation pour s'assurer que leurs employés sont formés aux questions de santé et de sécurité ; et
- Gérer et résoudre les problèmes de santé et de sécurité au travail avec des systèmes et des processus appropriés.

## Protection environnementale

Chez Novelis, nos activités respectent les normes mondiales en matière de gestion des impacts environnementaux de notre entreprise et de ses opérations. Nous sommes également conscients qu'il est important de trouver des moyens novateurs pour améliorer le cycle de vie global de nos produits afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation de l'énergie, de l'eau et d'autres ressources et d'augmenter la recyclabilité. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils disposent des systèmes nécessaires pour minimiser l'impact de leurs opérations et de leurs produits sur l'environnement et de se conformer aux réglementations gouvernementales.

### **Les fournisseurs de Novelis doivent :**

- Agir conformément aux normes juridiques locales et internationales applicables en matière de protection de l'environnement ;
- Minimiser les impacts environnementaux et apporter des améliorations continues à la protection de l'environnement, notamment en ce qui concerne les déchets, l'utilisation de l'eau, les émissions atmosphériques, la consommation d'énergie, l'utilisation des ressources naturelles et l'élimination des matières dangereuses ;
- Gérer et résoudre les problèmes environnementaux en recourant à des systèmes et des processus appropriés ;
- Fournir à Novelis des données environnementales et autres données sur la durabilité lorsque cela leur est demandé.

## Chaîne d'approvisionnement

En tant qu'entreprise, nous nous efforçons de mettre en œuvre les normes décrites dans ce Code dans nos propres activités et exigeons de nos fournisseurs qu'ils fassent de même. Nous demandons également que votre entreprise exige de ses fournisseurs qu'ils adoptent des normes similaires. Grâce à l'adoption des mêmes lignes directrices et normes responsables au sein de votre chaîne d'approvisionnement, nous pouvons travailler ensemble pour avoir un impact positif sur la société.

### **Les fournisseurs de Novelis doivent :**

- Faire des efforts raisonnables pour promouvoir le respect du Code de conduite des fournisseurs de Novelis dans leur chaîne d'approvisionnement ;
- Respecter les principes de non-discrimination en matière de sélection et de traitement des fournisseurs.

# Application et exécution

Le Code de conduite des fournisseurs de Novelis s'applique à tous les fournisseurs de Novelis Inc. et de ses filiales et sociétés affiliées dans les limites autorisées par la loi en vigueur.

Renvoyez à Novelis une copie de l'« Attestation et Adhésion au Code de Conduite des Fournisseurs de Novelis » signée par un représentant autorisé de votre entreprise, pour confirmer que vous avez reçu, lu et accepté de vous conformer à ce Code.

## **Novelis assurera la conformité des fournisseurs à ce Code par :**

- Des questionnaires ou des enquêtes d'auto-évaluation ;
- Des audits ;
- Des inspections.

En cas de violation de ce Code, le fournisseur concerné pourra, à la discrétion de Novelis, se voir accorder un délai afin de remédier au problème, avec l'aide de Novelis lorsque cela est possible. Si le problème n'est pas résolu de manière efficace et dans un délai acceptable pour Novelis, Novelis se réserve le droit de mettre fin à sa relation commerciale avec le fournisseur en infraction.

La dernière version du Code de conduite des fournisseurs et des informations supplémentaires qui pourraient vous être utiles pour vérifier/vous assurer de la conformité à ce Code sont disponibles sur : [novelis.com/suppliers](https://www.novelis.com/suppliers)

## **Attestation et Adhésion au Code de Conduite des Fournisseurs de Novelis**

Le soussigné atteste avoir lu et compris le Code de Conduite des Fournisseurs de Novelis et accepte de se conformer aux dispositions du Code de conduite des fournisseurs de Novelis.

**Nom du fournisseur :** \_\_\_\_\_

**Nom et titre du signataire :** \_\_\_\_\_

**Signature :** \_\_\_\_\_

**Date :** \_\_\_\_\_